

COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE

LISTE DES DELIBERATIONS – SÉANCE du 7 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT MARS LA REORTHE, légalement convoqué le 02/07/2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Aurélien GIRAUDON, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Emilie DESLANDES, Pierre GABARD, Yannis LIBAUD, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Christine NAULIN, Raphaël PIET, Cyril RAUTURIER.

A donné pouvoir : Alexandra FONTENEAU à Charlotte de VILLIERS

Secrétaire de séance : Virginie AUDUREAU

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

2026-48-01 –Convention de partenariat en faveur des usages des ensembles naturels sensibles (ENS)
approuvée

2026-49-02 –Adoption du règlement de commercialisation du lotissement « Les Jardins du Pâti 2 »
approuvée

2026-50-03 – Lotissement « Les Jardins du Pâti 2 » Prix de vente des terrains - Tranche n° 1 approuvée

2026-51-04 –Conventions de mise à disposition de la salle de sports et du terrain d'entraînement de football – Puy du Fou académie – Année scolaire 2026-2027 approuvée

2026-52-05 – Restauration scolaire – Tarifs 2026-2027 approuvée

2026-53-06 –Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux approuvée

Le Maire,

Patrice BERTRAND

